



INTERNATIONAL ENGLISH
SCHOOL OF ABIDJAN



Rue J71-II Plateaux Vallon, Cocody
08 BP 1828 Abidjan 08- Côte d'Ivoire

+225 27 22 41 72 17

+225 05 06 17 37 31 / +225 07 49 38 85 80

official@iesaciv.com / finances@iesaciv.com

admissions@iesaciv.com

www.iesaciv.com

RCCM N°CI-ABJ-2009-B-4295

IDU N°CI-2009-0000017 R

CC N°0912861 X/ CNPS N°220463



ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026 REINSCRIPTIONS

Abidjan, le 25 Mars 2025

Cher(s) parent(s),

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la **rentrée scolaire pour l'Année Académique 2025-2026** est prévue pour le **Lundi 08 Septembre 2025**.

Afin de faciliter la planification et la préparation de cette rentrée, les **réinscriptions s'ouvrent dès aujourd'hui, Mardi 25 Mars 2025, et se poursuivront jusqu'au Vendredi 25 Avril 2025**.

Durant cette période (**1 mois**), nous vous prions de bien vouloir **confirmer le retour de votre enfant** pour l'année prochaine en complétant l'ensemble du processus de réinscription en ligne, y compris le paiement minimum des **frais de réinscriptions fixés à 100 000 FCFA par enfant** (montant déductible des frais de scolarité annuels). **Seul le règlement de ces frais validera officiellement la réinscription de votre enfant et garantira sa place dans nos effectifs.**

Nous sommes pleinement conscients de la confiance et de l'attachement que vous portez à la grande famille IESA, et nous vous en remercions profondément. C'est pourquoi nous comptons sur votre **promptitude** afin de nous permettre d'organiser cette rentrée dans les meilleures conditions.

Par cette démarche, nous souhaitons également corriger certains dysfonctionnements observés en début et tout au long de l'année académique 2024-2025. Nous vous présentons nos sincères excuses pour les désagréments occasionnés et nous engageons à améliorer notre organisation.

Par ailleurs, passé ce délai :

- L'établissement ne pourra plus garantir la place de l'élève, les nouvelles demandes d'admission étant traitées en priorité.
- L'élève sera placé sur une **liste d'attente**, avec une incertitude quant à sa réintégration, surtout dans les classes à forte demande.
- Le parent devra s'acquitter des **frais d'admission fixés à 200 000 FCFA** au lieu des frais de réinscription.

Enfin, nous vous invitons à prendre connaissance des documents ci-joints contenant des informations essentielles pour la rentrée scolaire prochaine :

- La fiche des prix 2025-2026
- Le processus de réinscription en ligne
- Les délais de paiement et les échéanciers
- Le guide de collecte du matériel didactique (uniformes, livres, cahiers...)
- Les fournitures scolaires
- Les guides de tailles

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre compréhension habituelles.



LE DIRECTEUR GENERAL

M. Yves SIA GUEYE



Ministère de
l'Éducation Nationale
et de l'Alphabétisation

